



## Qu'est-ce que le Plan personnalisé de coordination en santé ?

Le **PPCS** est le Plan personnalisé de coordination en santé recommandé par la Haute autorité de santé (HAS).

C'est un outil de **coordination** destiné à améliorer la prise en charge des personnes ayant des **besoins de santé complexes**. Il vise à organiser et à harmoniser les interventions des différents professionnels.

Le PPCS est un document centralisant les données administratives, les droits ouverts, les intervenants et les attentes de la personne. Il est suivi d'un plan d'accompagnement, d'aide et de soins avec des objectifs et des actions co-construites.

Le PPCS sert à garantir un accompagnement cohérent et continu. Il facilite la communication entre les professionnels. Il s'assure que toutes les actions sont centrées sur les besoins, les attentes et les problématiques de la personne.



Un contact unique

0809 109 109

contact@dac-64.fr

www.dac-64.fr



# Pourquoi un PPCS ?

## A quoi va vous servir votre PPCS ?

Le PPCS vous assure que tous les professionnels impliqués dans votre parcours de santé **travaillent ensemble avec des objectifs communs** pour répondre à vos besoins, vos attentes et vos problématiques de manière **cohérente, concertée et coordonnée**.

## Comment participer à votre PPCS ?



Vous exprimez **vos besoins, vos attentes et vos préférences** avec les professionnels au cours des interventions à votre domicile, en réunion, en consultation...



Le PPCS est **coconstruit** avec vous et les professionnels. Les objectifs sont **négociés**

Le PPCS est **validé par votre médecin** traitant. Il sera disponible dans Mon Espace Santé. Il est actualisé et évalué avec vous tous les **6 mois**

mon  
ESPACE  
SANTÉ

## Que vous apporte votre PPCS ?

- Une meilleure prise en compte de vos attentes
- Une pleine **participation** à votre parcours de santé
- Des aides et des soins mieux **adaptés** à vos besoins
- Un accompagnement **personnalisé et coordonné**
- Un **suivi régulier** de votre parcours de santé